Donnons vie aux mares !



Thematique

Environnement, Développement durable

Type d'actualité

Le 27 novembre 2023, Hubert DUJEAN DE LA BÂTIE, vice-président de la Région Normandie, s'est rendu à Limésy, en Seine-Maritime, pour le projet de restauration et création de mares dans le cadre du plan "Donnons vie aux mares" porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec.

Les mares sont des milieux constitutifs de la trame verte et bleue et permettent l'accueil d'une flore et d'une faune riche et diversifiée (plantes aquatiques et hélophytes, amphibiens, nombreux insectes : libellules, coléoptères...).

En Normandie, on estime que de très nombreuses mares, depuis le début du XXème siècle, ont disparu du fait des usages ou se sont comblées naturellement par une absence de gestion. Pour permettre la restauration de ces réseaux de mares, mieux connaitre leurs fonctionnalités, communiquer sur leurs rôles et accompagner leur gestion, la Région et ses partenaires notamment les Agences de l'Eau et la DREAL soutiennent le Programme Régional d'Actions en faveur de mares de Normandie porté par le Conservatoire d'Espaces naturels de Normandie.

« Restaurer ou créer 1000 mares d'ici 2030 » est un objectif porté par les acteurs normands et inscrit dans la Stratégie Régionale Biodiversité Normandie 2030 coordonnée par la Région.

Depuis 2017, la Région et les fonds européens (FEADER et FEDER) ont accompagnés la restauration de plus de 200 mares sur le territoire normand, par le biais de projets portés par des collectivités territoriales, des associations ou des syndicats de bassins versants. Des projets ont été portés par exemple sur le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine, Normande, de la Métropole Rouen Normandie, et sont en train d'émerger sur le territoire de Caux Seine Agglo ou du syndicat mixte des bassins versants du Dun et de la Veules.

C'est aussi le cas du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec qui porte le programme « Donnons vie aux mares » qui a débuté en 2012.

Ce programme s'articule autour de 3 principaux axes :

- Restauration et création de mares,
- valorisation et communication autour des mares,

- sensibilisation du public aux mares.

La Région Haute-Normandie a accompagné le lancement du projet, les premières actions de communication et des travaux de restauration de mares de 2014 à 2019 à hauteur de 92 321,94€ (soit 50% du montant global des dépenses).

Le syndicat a ensuite été lauréat de l'appel à projets 2020 FEDER-Région « Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande » pour la restauration de 10 mares et la création d'1 mare sur son territoire **(subvention FEDER de 29 166,69€)**.

Pour permettre la continuité de ce programme, le syndicat a déposé un nouveau dossier dans le cadre de l'appel à projets Région-FEDER 2023 « Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande » pour la restauration de 5 mares par an jusqu'en 2026. La sélection technique de cet appel à projets a été présentée à la Commission permanent du 11 décembre 2023.